



Association
Mandarine

Correspondant Mandarinine
03.21.11.68.02



PERMANENCES D'INFORMATIONS

A La Mairie de NIVILLAC
(3 rue Joseph Dano)

Tous les Mercredis*
De 10h à 12h et de 13H30 à 16h30

<u>Dates des permanences</u>	<u>Mois 2021</u>
Le 20* et le 27	Janvier 2021
Le 03 et le 10	Février 2021
Le 03, le 10, le 17*, et le 31	Mars 2021

* Sauf Le 3ème Mercredi, permanence que le matin de 09h à 12h

NIVILLAC

Association MANDARINE
Adresse & Courrier : 87, Rue de Calais - 62500 SAINT-OMER
Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 18h
www.mandarine-communale.fr

Contacts & renseignements : 03.21.11.68.02